



# Développer par la Formation, L'accompagnement à l'autoréhabilitation du logement

## L'accompagnement à l'autoproduction du logement : une pratique en expansion.

L'autoconstruction représente aujourd'hui entre **3 et 7%** du marché de l'habitat individuel. Son développement entraîne une **multiplication des chantiers hybrides** associant artisans et maîtres d'ouvrages. Témoignage de cette évolution, le chiffre d'affaire des GSB explose ainsi que la demande en matériaux « écologiques ».

Ces projets d'autoconstructions ou d'autoréhabilitations parfois réalisés en chantiers participatifs répondent à plusieurs **préoccupations** des maîtres d'ouvrages :

- Environnement : utiliser des **matériaux alternatifs**, biosourcés et de préférence locaux ;
- Économique : **faire mieux avec le même budget** en investissant du temps libre ;
- Technique : mobiliser des techniques et des matériaux que les entreprises ordinaires ne maîtrisent pas toujours.

## Pourquoi développer ces pratiques d'accompagnements sur les territoires ?

La consolidation des pratiques d'accompagnements est un enjeu majeurs sur plusieurs aspects :

**-Social** : L'autoréhabilitation est le plus souvent réalisée par des ménages bien intégrés socialement et dynamiques. En revanche les ménages modestes ou très modestes n'ont pas les savoir-faire techniques, le dynamisme ou encore les réseaux relationnels pour cela. Le développement des pratiques d'accompagnements permet de **dynamiser le tissu social local** et de **faciliter l'amélioration de l'habitat des ménages modestes**.

**-Technique** : L'accompagnement par des professionnels compétents offre de meilleures **garanties de sécurité**, de **durabilité du bâti** (enjeu patrimonial), **d'efficacité énergétique des travaux** (enjeu environnemental) et de **prise en compte de la santé des occupants**.

**-Economique** : En l'absence d'accompagnement, de nombreux ménages ne passent pas à l'acte de la rénovation. Un gisement d'activité et donc d'emplois reste dormant : métiers du bâtiment, filières de matériaux etc.

## Favoriser l'émergence et renforcer les opérateurs de l'accompagnement.

A l'heure actuelle, on constate un déficit d'opérateurs capables d'accompagner jusqu'« au pied du mur » des ménages dans leurs chantiers. Certains artisans engagés dans ces pratiques souhaitent consolider leurs compétences. De leurs côtés les acteurs politiques et institutionnels sont souvent déconcertés par ces pratiques et manquent de repères pour les soutenir.

Pour développer ce secteur d'activité du bâtiment, il est donc nécessaire d'une part de multiplier et de qualifier les opérateurs, et d'autre part de faciliter l'intégration de leurs activités dans les politiques territoriales.

**A ces fins deux types de formations courtes peuvent être proposées à l'échelle d'une intercommunalité<sup>1</sup> :**

- Formation et **soutien méthodologique des opérateurs** (deux jours).
- Sensibilisation et **préparation des acteurs politiques et institutionnels** (un jour).

*1 : A l'échelle d'une région, il est envisageable de mettre en place une formation professionnalisante des opérateurs de niveau « licence professionnelle », comme celle qui est proposée par l'Université du Littoral en région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.*